

Démarche : Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un ressortissant ALGÉRIEN

Organisme : Bureau de l'accueil et du séjour des étrangers

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

La présente démarche s'adresse au ressortissant algérien, sollicitant un rendez-vous en vue du dépôt d'une première demande de carte de séjour (hors admission exceptionnelle au séjour).

Le ressortissant algérien sollicitant une première carte de séjour en qualité d'étranger malade ou d'accompagnant de mineur étranger malade ne relève pas de cette démarche.

MERCI DE REMPLIR LA DEMANDE EN INDIQUANT L'IDENTITÉ DU DEMANDEUR DU TITRE DE SÉJOUR : NOM (NOM DE JEUNE FILLE POUR UNE FEMME-PAS DE NOM D'ÉPOUSE), PRÉNOM ET DATE DE NAISSANCE. <u>À DÉFAUT, LA DEMANDE SERA CLASSÉE SANS SUITE.</u>

Afin de pouvoir déposer une demande, le demandeur doit résider dans l'une des communes mentionnées ci-dessous :

ABLON SUR SEINE, ALFORTVILLE, BOISSY SAINT LEGER, BONNEUIL SUR MARNE, CHARENTON LE PONT, CHOISY LE ROI, CRÉTEIL, IVRY SUR SEINE, LIMEIL BREVANNES, MAISONS ALFORT, MANDRES LES ROSES, MAROLLES EN BRIE, ORLY, PÉRIGNY SUR YERRES, SAINT MAUR DES FOSSÉS, SAINT MAURICE, SANTENY, SUCY EN BRIE, VALENTON, VILLECRESNES, VILLENEUVE LE ROI, VILLENEUVE SAINT GEORGES, VITRY SUR SEINE.

Le délai de transmission du rendez-vous est de <u>2 mois</u> à compter de la réception de l'ensemble des documents demandés.

Il appartient ensuite au demandeur de présenter un dossier complet (<u>originaux et photocopies</u>) le jour du rendez-vous, tout dossier incomplet sera rejeté et un nouveau rendez-vous devra être sollicité.

La présente démarche est réservée au ressortissant algérien sollicitant un rendez-vous en vue du dépôt d'un premier titre de séjour (hors admission exceptionnelle au séjour).

Le ressortissant algérien sollicitant une première carte de séjour en qualité de réfugié, d'apatride, de bénéficiaire de la protection subsidiaire, de membre de famille d'un apatride, d'un réfugié, d'un bénéficiaire de protection subsidiaire, d'étranger malade ou d'accompagnant de mineur étranger malade ne relève pas de cette démarche.

Pour ces démarches, merci de consulter sur le site internet de la préfecture, les procédures dédiées.

Fiche de renseignement

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un ressortissant algérien titulaire d'une carte de séjour sollicitée

Merci d'indiquer via le menu déroulant la nature du titre de séjour sollicitée.

Le ressortissant algérien déjà titulaire d'une carte de séjour, sollicitant un changement de statut, n'est pas concerné par la présente démarche.

Pour le changement de statut, merci de consulter sur le site internet de la préfecture, la procédure dédiée.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Conjoint de français.
- ☐ Parent d'enfant français.
- ☐ Ascendant de français.
- ☐ Enfant de français.
- ☐ Algérien justifiant d'une présence en France depuis l'âge de 10 ans.
- ☐ Algérien né en France.
- ☐ Conjoint entré en France au titre du regroupement familial (titulaire d'un visa mention carte de séjour à solliciter).
- ☐ Enfant entré en France au titre du regroupement familial.
- ☐ Salarié ou travailleur temporaire.
- ☐ Profession commerciale, industrielle ou artisanale.
- ☐ Profession artistique et culturelle.
- ☐ Scientifique (y compris titulaire d'une carte de séjour scientifique délivré dans un autre état de l'Union européenne).
- ☐ Conjoint de scientifique.
- ☐ Étudiant.
- ☐ Stagiaire.
- ☐ Visiteur.
- ☐ Visiteur profession libérale.
- ☐ Membre de famille d'un Européen.
- ☐ Retraité.
- ☐ Conjoint de retraité.
- ☐ Agent officiel d'un organisme algérien.
- ☐ Algérien titulaire d'une carte longue durée-UE délivré dans un autre état de l'union européenne.
- ☐ Membre de famille d'un étranger titulaire d'une carte longue durée-UE délivré dans un autre état de l'union européenne et admis à ce titre au séjour en France
- ☐ Salarié de prestataire de services communautaire.

Avant de déposer la demande de rendez-vous, le demandeur est invité à vérifier qu'il remplit bien les conditions du dépôt de la demande et est bien en possession des documents à produire :

Le demandeur peut vérifier qu'il remplit bien les conditions d'obtention du titre de séjour aux adresses suivantes :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-vos-demarches-dans-le-Val-de-Marne/Creteil>

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/etranger>

<http://94.accueil-etrangers.gouv.fr/>

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un re
<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/>

Les pièces qui seront à produire le jour du rendez-vous sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-vos-demarches-dans-le-Val-de-Marne/Documents-a-fournir>

Si la demande ne relève pas d'une des catégories de rendez-vous proposées dans la présente démarche, merci de consulter le site internet de la préfecture :

Un courriel peut également être adressée à la messagerie du pôle étrangers, en précisant la nature du titre de séjour sollicité :

pref-etangers@val-de-marne.gouv.fr

Numéro étranger (dans le cas où le demandeur aurait déjà entamé des démarches)

Le numéro étranger comporte 10 chiffres maximum (exemple : 9403025678) :

Si le demandeur est titulaire d'un récépissé de demande de titre de séjour, le numéro comporte 10 chiffres et est situé en haut et à droite du document, au-dessus de la photo.

Numéro de téléphone portable

Numéro de téléphone fixe (le cas échéant)

Le demandeur doit résider dans l'une des communes suivantes :

ABLON SUR SEINE, ALFORTVILLE, BOISSY SAINT LEGER, BONNEUIL SUR MARNE, CHARENTON LE PONT, CHOISY LE ROI, CRÉTEIL, IVRY SUR SEINE, LIMEIL BREVANNES, MAISONS ALFORT, MANDRES LES ROSES, MAROLLES EN BRIE, ORLY, PÉRIGNY SUR YERRES, SAINT MAUR DES FOSSÉS, SAINT MAURICE, SANTENY, SUCY EN BRIE, VALENTON, VILLECRESNES, VILLENEUVE LE ROI, VILLENEUVE SAINT GEORGES, VITRY SUR SEINE

Adresse ou domiciliation

Numéro, nature et nom de la voie, code postal et ville de résidence du domicile ou de la domiciliation.

Hébergement ou domiciliation

Si le demandeur est hébergé : merci d'indiquer l'identité de l'hébergeant(e) [M. ou Mme - Nom et prénom de l'hébergeant(e)], ou de l'hôtel, ou de la structure d'hébergement.

Si le demandeur justifie d'une élection de domicile : merci de préciser le nom de l'organisme ayant accordé la domiciliation.

Je certifie exact les informations indiquées dans le présent formulaire

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un ressortissant étranger
de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités compétentes ou organismes qui les ont émis.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie remplir les conditions du titre de séjour sollicité.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste être en possession des originaux des documents présentés et serai en mesure de les produire le jour du rendez-vous.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièces à produire

MERCI DE NUMÉRISER LES DOCUMENTS AU FORMAT PDF ET LES ENREGISTRER EN CLIQUANT SUR LE BOUTON DÉDIÉ.

Merci de produire les originaux des documents scannés, des photos des documents ne sont pas autorisées.

<u>Les documents produits doivent être clairs et lisibles</u>.

Les documents au format JPEG, PNG et TIF ne sont pas recevables.

Les fichiers en ligne (type Cloud) ne peuvent pas être téléchargés pour des raisons de sécurité.

Merci de ne produire que les documents sollicités.

Les documents étrangers doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif d'identité et de nationalité

Passeport en cours de validité (pages d'identité et de validité).

À défaut : attestation consulaire avec photographie, datée de moins d'un an, faisant expressément mention de la nationalité du demandeur ou tout autre document permettant de justifier de manière probante de la nationalité (exemples : carte d'identité, carte consulaire, etc).

Une attestation de dépôt d'une demande de passeport n'est recevable que si celle-ci fait mention de la nationalité du demandeur ou si celle-ci est accompagnée d'une attestation de nationalité délivrée par le consulat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif d'état civil

Acte de naissance ou de mariage ou livret de famille avec filiation, traduit en français par un traducteur assermenté si le document a été établi à l'étranger.

Sauf pour une demande en qualité d'étudiant, de stagiaire, de salarié, de travailleur temporaire, d'une profession commerciale, industrielle ou artisanale, d'une profession artistique et culturelle, de scientifique, d'agent officiel d'un organisme algérien, de titulaire d'une carte de séjour longue durée UE (catégories suivantes : chercheur, entrepreneur profession libérale, profession artistique et culturelle, salarié et travailleur temporaire), de salarié de prestataire de services communautaire.

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un re

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Visa et cachet/tampon d'entrée en France

Merci de cocher la case si le demandeur ne peut justifier être entré en France muni d'un visa.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur, de son hébergeant, de son hôtel, de sa structure d'hébergement, ou de son organisme de domiciliation

Exemples : facture d'électricité ou d'eau ou de gaz ou de téléphone fixe (facture de mobile non acceptée) ou d'accès à internet ou bail de location (faisant apparaître le nom et les coordonnées des parties) assorti de la dernière quittance de loyer ou la taxe d'habitation, datée de moins de 6 mois.

Si le demandeur est hébergé à l'hôtel : une attestation de l'hôtelier et la facture du dernier mois.

La date d'émission du justificatif de domicile doit être de moins de 6 mois, y compris pour un échéancier

Concernant une élection de domicile, aucune date d'échéance n'est requise, l'élection de domicile doit cependant être en cours de validité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre d'hébergement datée et signée

La lettre d'hébergement n'est à produire que si le demandeur est hébergé par un particulier.

La lettre d'hébergement doit être datée de moins de 6 mois, préciser à la fois le nom de l'hébergeant et le nom de l'hébergé, et signée par l'hébergeant.

Un modèle est disponible à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-vos-demarches-dans-le-Val-de-Marne/Creteil/Documents-utiles>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant.

Titre de séjour (à la même adresse que le domicile pour un titre de séjour supérieur à 1 an), carte nationale d'identité ou passeport français ou européen.

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPLÉMENTAIRES

En fonction de la demande, des pièces complémentaires sont à produire, merci de les ajouter (voir catégories et points ci-dessous) - En l'absence de la production de ces documents, la demande ne pourra pas être examinée.

Conjoint de français (point 4)

Parent d'enfant français (point 5)

Enfant de français (point 6)

Ascendant de français (point 7)

Algérien justifiant d'une présence en France depuis l'âge de 10 ans (point 8)

Algérien né en France (point 9)

Conjoint et enfant entré au titre du regroupement familial (point 10)

Scientifique titulaire d'une carte de séjour scientifique délivré dans un autre état de l'Union européenne (point 11)

Conjoint de scientifique (point 12)

Membre de famille d'un européen (point 13)

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un re
Retraité (point 14)

Conjoint de retraité (point 15)

Algérien titulaire d'une carte de séjour longue durée délivrée dans un autre état de
l'Union européenne (point 16)

Membre de famille d'un étranger titulaire d'une carte longue durée-UE délivré dans un
autre état de l'union européenne et admis à ce titre au séjour en France (point 17)

Salarié de prestataire de services communautaire (point 18)

CONJOINT DE FRANÇAIS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de mariage ou livret de famille ET carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité du conjoint français

PARENT D'ENFANT FRANÇAIS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance avec filiation ET carte nationale d'identité ou passeport français en cours de validité de l'enfant

Un certificat de nationalité française de l'enfant peut également être produit mais celui-ci doit être daté de moins de 6 mois.

ENFANT DE FRANÇAIS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité du parent français

ASCENDANT DE FRANÇAIS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Acte de naissance ET carte nationale d'identité ou passeport français en cours de validité du descendant/enfant français

ALGÉRIEN JUSTIFIANT D'UNE PRÉSENCE EN FRANCE DEPUIS L'ÂGE DE 10 ANS.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de présence habituelle en France depuis l'âge de 10 ans

Exemples : certificat de scolarité, bulletin scolaire, relevé de notes, diplôme obtenu ; si après 16 ans le demandeur exerce une activité professionnelle : bulletin de salaire, feuille de paie, contrat d'apprentissage, attestation de stage ou de formation ; ou tout autre document justifiant de la présence en France.

ALGÉRIEN NÉ EN FRANCE.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de présence continue en France d'au moins 8 ans ET d'un suivi après l'âge de 10 ans d'une scolarité d'au moins 5 ans dans un établissement français

Le séjour doit être justifié par un document pour chaque année : exemples : certificat de crèche ou de scolarité, bulletin scolaire, relevé de notes, diplôme obtenu, ou tout autre document justifiant de la présence en France et de la scolarité.

CONJOINT ET ENFANT ENTRÉ EN FRANCE AU TITRE DU REGROUPEMENT

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un regroupement familial

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Lettre d'autorisation/d'accord du regroupement familial ET carte de séjour du demandeur du regroupement familial

SCIENTIFIQUE (titulaire d'une carte de séjour scientifique délivré dans un autre état de l'Union européenne)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Carte de séjour mention chercheur délivré par un autre état de l'Union européenne ET convention d'accueil signée en France avec un organisme public ou privé ayant une mission de recherche ou d'enseignement supérieur préalablement agréé.

CONJOINT DE SCIENTIFIQUE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Acte de mariage ou livret de famille ET certificat de résidence algérien du conjoint portant la mention scientifique

MEMBRE DE FAMILLE D'UN EUROPÉEN

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Carte de séjour du membre de famille européen

Ou carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité pour un ressortissant européen non titulaire d'une carte de séjour.

Merci de préciser la nature du lien familial

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Conjoint d'un européen
- ☐ Partenaire d'un européen
- ☐ Concubin d'un européen
- ☐ Enfant majeur d'un européen
- ☐ Ascendant à charge d'un conjoint d'un européen
- ☐ Enfant majeur à charge d'un conjoint européen
- ☐ Autre lien familial

RETRAITÉ.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Certificat de résidence algérien de 10 ans ET justificatif de la perception d'une pension contributive de vieillesse ET justificatif d'une résidence habituelle hors de France.

Justificatif de la perception d'une pension contributive de vieillesse (en droit propre ou en réversion) : dernier avis de paiement émanant de la caisse de retraite (sont exclues les retraites complémentaires type ARRCO).

Justificatif de résidence habituelle hors de France :

- quittance de loyer, quittance d'électricité ou de gaz daté de moins de 6 mois du domicile à l'étranger.

- certificat de résidence habituelle hors de France établi par les autorités municipales du pays de résidence habituelle.

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un re
CONJOINT DE RETRAITE.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Certificat de résidence mention retraité du conjoint en cours de validité ET justificatif de la résidence régulière en France avec son conjoint ET justificatif de résidence habituelle hors de France.

Justificatif de la résidence régulière en France avec son conjoint : copie de l'ancienne carte de séjour du demandeur (quelle qu'en soit sa durée de validité).

Justificatif de résidence habituelle hors de France : quittance de loyer, quittance d'électricité ou de gaz daté de moins de 6 mois du domicile à l'étranger.

ALGÉRIEN TITULAIRE D'UNE CARTE LONGUE DURÉE-UE DÉLIVRÉ DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UNION EUROPÉENNE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Carte de séjour portant la mention « Résident de longue durée-UE » délivré par un autre État membre de l'union européenne ET justificatif de ressources ET d'une assurance maladie.

Justificatif de ressources (en euros) mensuelles, propres, stables et régulières, suffisant à son entretien et, le cas échéant, à celui de son conjoint et de ses enfants (à l'exclusion des prestations sociales et allocation), au moins égales au salaire minimum interprofessionnelle de croissance :

Exemples : attestation bancaire faisant mention du solde ou relevé de compte, perception de pension, de rente, de bourse, de revenu mobilier ou immobilier, de retraite, de virement ou de ressource issue de l'étranger, feuille de paie d'une activité professionnelle exercée hors de France, etc.

Justificatif d'assurance maladie valable pour une période d'une année : attestation d'assurance maladie (couverture médicale universelle (CMU) non recevable). La carte vitale ne constitue pas un justificatif d'assurance-maladie recevable.

Merci de préciser la nature du titre de séjour sollicité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Étudiant
- ☐ Profession artistique et culturelle
- ☐ Profession commerciale, industrielle ou artisanale
- ☐ Salarié ou travailleur temporaire
- ☐ Scientifique
- ☐ Visiteur

MEMBRE DE FAMILLE D'UN ÉTRANGER TITULAIRE D'UNE CARTE LONGUE DURÉE-UE DÉLIVRÉ DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UNION EUROPÉENNE ET ADMIS À CE TITRE AU SÉJOUR EN FRANCE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Carte de séjour délivrée par la France au conjoint ou parent titulaire d'une carte longue durée-UE » dans un autre État de l'UE et ayant été admis à ce titre au séjour en France ET justificatif de la résidence régulière du demandeur, en qualité de membre de famille, dans l'État membre ayant accordé la carte longue durée-UE » au conjoint ou parent

Justificatif de la résidence régulière du demandeur, en qualité de membre de famille, dans le premier État membre ayant accordé la carte longue durée-UE » au conjoint ou parent : carte de séjour ou décision favorable de regroupement familial prise par l'autorité compétente de l'autre pays de l'UE.

SALARIÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRE

Demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une PREMIÈRE DEMANDE de carte séjour pour un ressortissant algérien
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte de séjour, en cours de validité, délivrée par l'État membre de l'Union européenne (UE) (ou de l'Espace économique européenne (EEE) ou en Suisse de provenance ET justificatif de la prestation à accomplir :

- Lettre de l'employeur attestant du détachement du salarié dans le cadre d'une prestation ou d'une activité à titre temporaire.
- Document commercial portant indication de l'objet, de la nature et de la durée de la prestation ou de l'activité : contrat de prestation, contrat de sous-traitance, contrat de vente, bon de commande, ordre de service, etc.

Données personnelles

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes informé(e) que les données à caractère personnel collectées sur Démarches Simplifiées / Préfecture du Val de Marne – Direction des Migrations et de l'Intégration vise à instruire la demande de rendez-vous en vue du dépôt d'une première demande de titre de séjour pour un ressortissant algérien.

Ces données sont conservées dans Démarches simplifiées et par l'administration pour une durée de 12 mois et ne sont accessibles qu'aux agents en charge de l'instruction des dossiers.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification et d'effacement, vous devez vous adresser à Monsieur le Préfet du Val de Marne- Secrétariat Général / Pôle d'Expertise Juridique Départemental – 21-29 avenue du Général de Gaulle – 94038 CRETEIL CEDEX.

Ce traitement est contrôlé par le délégué ministériel à la protection des données du ministère de l'intérieur (Délégué ministériel à la protection des données – Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau – 75800 Paris Cedex 08). Vous pouvez aussi déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07).